

# DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 30 MARS 2009
---

Séance ordinaire du Conseil Municipal du lundi 30 mars 2009 à 19 H 00, en la salle de la Mairie de Wittisheim, après convocation d'usage légale et mesures de publicité prévues par le Code général des collectivités territoriales en date du 19 mars 2009.

La séance est ouverte par M. le Maire, André KRETZ, qui salue les membres présents pour cette réunion, à savoir :

Huguette BARONDEAU, Jean-Marie BECK, Justin FAHRNER, Jean-Blaise FEIST, Martine FRANTZ, Geneviève GROSSHENY, Dominique HEILIGENSTEIN, Christophe KNOBLOCH, Jeannot LOOS, Eric MEMHELD, Joseph MEMHELD, Michaël MULLER, Laurent RINGEISEN, Christian SCHAUNER, Edith SCHWAB et Jean-Michel STIRMEL.

Absents excusés : Rachel GRUSSENMEYER et Gilbert SEYLLER

Secrétaire de séance : Jean-Marie BECK

Assistantes déléguées au secrétariat : Emilie SCHUTZ, Christiane FRANTZ et Frédérique THIETRY

## **Ordre du jour :**

1. Approbation et signature du PV du 16 mars 2009
2. Atelier des arboriculteurs
3. Regroupement école primaire
4. Réaménagement intérieur de la mairie
5. Divers
  - a. Rencontre avec les conseillers municipaux de Rheinhausen

## **Le Maire souhaite la bienvenue aux conseillers municipaux de Rheinhausen présents pour cette séance.**

### **1. Approbation et signature du PV du 16 mars 2009**

Aucun commentaire ni remarque n'ayant été formulé à l'issue de la transmission du Procès Verbal de la séance du 26 janvier 2009, celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Un conseiller fait remarquer que pour les années à venir, lors du vote du budget, les documents afférents devront être transmis une semaine avant environ, pour pouvoir être étudiés préalablement à la séance.

### **2. Atelier des arboriculteurs**

Monsieur SPATZ de l'Atelier d'Architecture du Ried a mené des études et réalisé un chiffrage pour la mise en place d'un atelier de pressage au hall communal (à côté de la caserne des pompiers). Les travaux sont estimés à 58 245,20 € TTC, frais d'architecte inclus. Peu de corps de métier interviendront, c'est un petit chantier, mais le local change de destination, c'est pourquoi il faudra déposer un permis de construire.

Il est proposé au Conseil d'autoriser le Maire à signer le marché de mission de maîtrise d'œuvre pour ces travaux.

Adopté.

### **3. Regroupement école primaire**

Le Conseil Municipal,

Considérant la proposition faite par Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale de la Circonscription d'Erstein en date du 2 mars 2009,

Sur proposition du Maire et après en avoir délibéré,

- Donne son accord pour le regroupement de direction de l'école élémentaire et de l'école maternelle en une école primaire, à compter de la rentrée 2009.

Adopté à l'unanimité.

### **4. Réaménagement intérieur de la mairie**

Monsieur le Maire informe les conseillers que la commune bénéficiera d'une subvention de 8 000 € au titre de la Dotation globale d'Equipement.

D'autre part, l'architecte réalise actuellement un chiffrage pour la mise en place de la climatisation.

Adopté.

### **5. Divers**

#### **a. Fleurissement et prochain Conseil**

Le Maire rappelle que tous les conseillers sont invités à la cérémonie de remise des prix des Maisons Fleuries qui aura lieu le 16 avril 2009. D'autre part, la Commission Fleurissement prévue le 31 mars à 19 heures est reportée au 7 avril 2009 à 19 h30. La date du prochain Conseil Municipal est le 20 avril 2009.

### **b. Rencontre avec les Conseillers municipaux de Rheinhausen**

Justin FAHRNER commente un diaporama de photos de la commune, puis présente le set de table bilingue présentant une carte touristique, disposé devant chaque conseiller. Il fait ensuite une brève présentation des institutions politiques françaises en commençant par la naissance de la République Française, son mode de fonctionnement actuel, puis présente les régions, les départements, les communes et enfin le rôle du Maire.

Le Maire de Rheinhausen prend la parole pour remercier le Maire et Justin FAHRNER de cette invitation et exprimer sa satisfaction de voir les deux communes se réunir.

**L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 20 heures 30.**

Le Secrétaire de séance,  
Jean-Marie BECK.

Le Maire,  
André KRETZ.